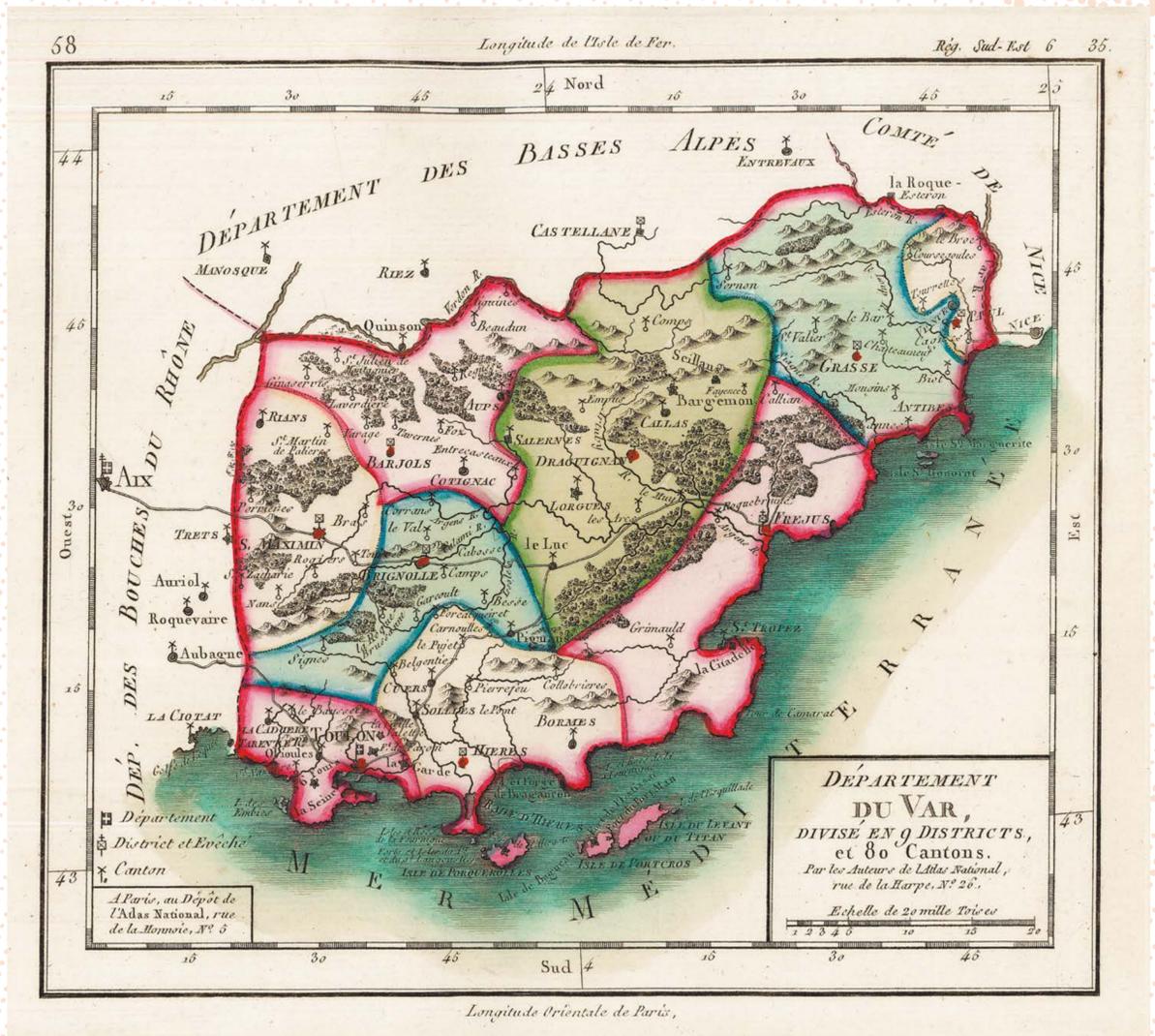


Au début était le Var

La création du département du Var à la Révolution par la division du comté de Provence en trois départements : Basses-Alpes, Bouches du Rhône et Var.

Dans son histoire, le département est le seul à avoir eu 4 chefs-lieux : Toulon (1790), Grasse (1793), Brignoles (1795) et Draguignan (1798).



Honoré Murairé (1750- 1837), avocat au barreau de Draguignan, 1^{er} consul de la Ville, député des États de Provence. Il a été le tout premier président de la Cour de cassation. Il fut fait comte d'Empire en 1808.

En 1790, il est chargé par les Dracénois de défendre devant l'Assemblée nationale, la candidature de Draguignan contre celle de Toulon en tant que chef-lieu. Après le siège de Toulon, Murairé parvient à convaincre le Directoire de fixer la préfecture à Draguignan.

Toulon devient préfecture par un décret du 4 septembre 1790, malgré le plaidoyer de Murairé. Toutefois, à la suite de l'exécution de Louis XVI en janvier 1793, la ville est gagnée par la contre-révolution, à l'instar de la Provence, dont Marseille. Le 14 août 1793, Toulon se livre aux Anglais.

C'est le siège de Toulon défendu par le général Bonaparte. Il prendra fin en décembre. Un lourd tribut humain sera payé. Sur le plan politique et administratif, Toulon ne sera plus chef-lieu au profit de Draguignan.



Draguignan préfecture du Var

par la loi du 9 floréal An V (28 avril 1797)

En 1797, Draguignan hérite de la fonction de chef-lieu. Ville terrienne, elle comprend quelques industries et services essentiellement pour pourvoir à ses propres besoins, sans grande dynamique sociale et économique.

Avec sa requalification en chef-lieu, Draguignan "devient un maillon-clé dans la nouvelle géographie administrative de la France, qui est aussi la modernité politico-administrative sur laquelle se bâtit la France nouvelle". Capitale du département, Draguignan obtient alors les moyens d'assurer son emprise sur le pays varois lui permettant de développer ses propres capacités d'interventions et d'initiatives : équipement, communication, enseignement, culture.

Des débuts difficiles

Plus d'une année sera pourtant nécessaire pour l'installation de la nouvelle préfecture, à laquelle les élus de Brignoles s'opposèrent. Le 4 frimaire An VI, l'assemblée du département siégea pour la première fois à Draguignan, dans l'hôtel de Villeneuve. Les Toulonnais n'auront alors cesse de réclamer le retour de la préfecture dans la rade, en 1823, en 1852, en 1860 et 1861 (cette fois avec l'appui des Brignolais). En 1967, Jacques Chaban-Delmas préconisait le transfert à... Hyères. Malgré cela, Draguignan opère sa mue en tant que ville capitale.

Draguignan, ville d'enseignement

Création des écoles normales : 1864 pour l'école des garçons, 1889 pour l'école des filles. Cours élémentaires et une école primaire supérieure de fille en 1900.

Draguignan, ville de culture

Le Musée-bibliothèque (1794), le Théâtre (1836), les sociétés savantes, les Archives départementales (1972).

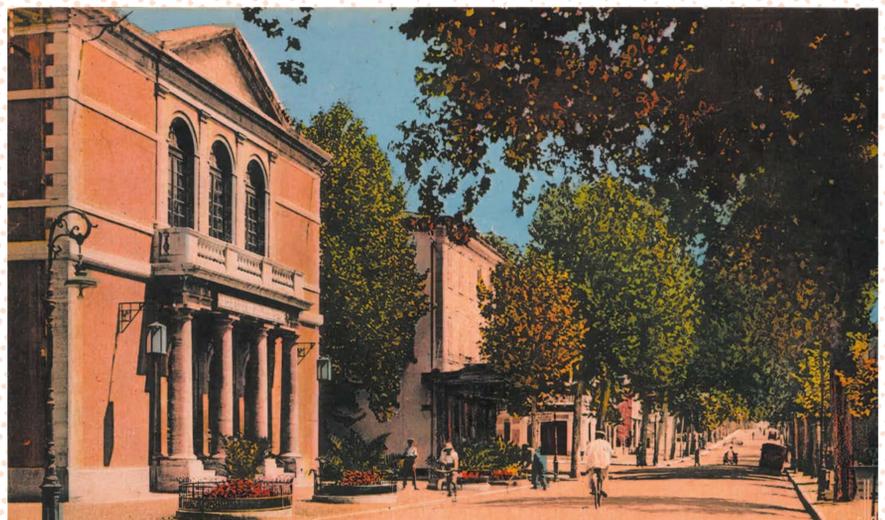
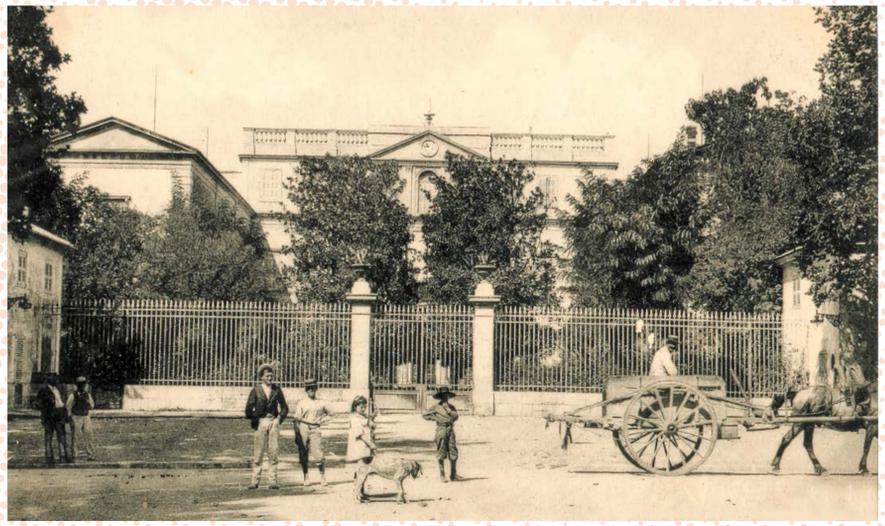
Draguignan cœur financier de l'économie varoise

Banque de France, Caisse d'Épargne, Caisse régionale du Crédit Agricole. Hors agriculture, Draguignan offre "65 % des emplois de son territoire, 90 % sont des emplois bancaires, dans la fonction publique et services divers". Inauguration du Palais de Justice en 1829 et de La Poste en 1911.

Les locaux de la préfecture

Le 24 novembre 1798, l'hôtel de Villeneuve-Beauregard, situé au 8 rue de l'Union (actuellement rue George Cisson), accueille l'administration centrale. En 1823, le Conseil municipal de Draguignan offre 30 000 francs pour l'acquisition des locaux (jusque-là en location), espérant ainsi mettre un terme à la demande incessante de transfert vers Toulon.

En 1843, le Conseil général accepte de financer un nouvel hôtel préfectoral sur demande du préfet Teisseire. Ce fut l'architecte du département Esprit Lantoin, qui avait déjà conçu en 1835 le Théâtre de Draguignan, qui créa le nouveau bâtiment pour un coût de 194 000 francs. Le projet sera achevé en 1848.



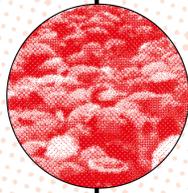
Les dates clés du transfert

25 septembre



Le gouvernement de Jacques Chirac décide sur proposition de son ministre d'État, ministre de l'Intérieur Michel Poniatowski, du transfert de la préfecture de Draguignan à Toulon.

28 septembre



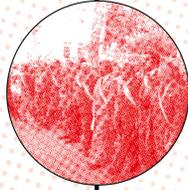
Un Comité de défense s'est constitué. À 15h, 3 000 personnes défilent sous la pluie. Pour la circonstance Draguignan est ville morte, les devantures des commerces sont baissées.

30 septembre



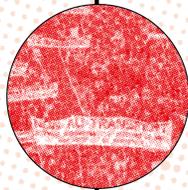
Le Conseil général est convoqué en session extraordinaire. Les débats sont retransmis en direct à l'extérieur par hauts-parleurs devant une foule immense. Le préfet appelle des compagnies de CRS en renfort, craignant des débordements.

12 octobre



L'Assemblée générale des maires du Var se réunit à la MSJ. Sur 153, 144 sont présents (à l'exception des maires de l'aire toulonnaise). 143 votent contre le transfert.

14 octobre



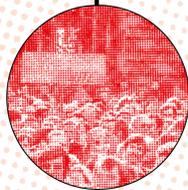
15 000 personnes et 143 maires du Var défilent sur le boulevard Clemenceau pour manifester leur opposition au transfert.

9 novembre



Le Comité de Résistance bloque l'autoroute au péage du Cannet des Maures et au Muy ainsi que la Nationale 7. C'est le premier affrontement avec les CRS.

17 novembre



15 000 Dracénois manifestent contre le transfert de la préfecture.

20 novembre



Manifestation des élus varois et des Dracénois à Paris.

4 décembre



Après avis favorable du Conseil d'État, le Premier ministre Jacques Chirac, signe le décret du transfert. Mot d'ordre de grève illimitée, la ville entre en révolte et se couvre de barricades.

Draguignan meurtrie, le Var assassiné

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Décret n° 74-1028 du 4 décembre 1974 portant transfert à Toulon du chef-lieu du département du Var, suppression de la sous-préfecture de Toulon, création de sous-préfectures à Draguignan et Brignoles et fixation de la circonscription territoriale des trois arrondissements.

Le Premier ministre,
Sur le rapport du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur,
Vu l'ordonnance n° 45-2604 du 2 novembre 1945 relative à la procédure de modification des circonscriptions administratives territoriales ;
Vu le code de l'administration communale, et notamment ses articles 23 et 50 (dernier alinéa) ;
Vu le décret du 5 novembre 1870 relatif à la promulgation des lois et décrets ;
Vu la délibération du conseil municipal de la ville de Toulon en date du 11 octobre 1974 ;
Vu les lettres en dates du 7 octobre et du 29 octobre 1974 par lesquelles le préfet du Var a invité le maire de Draguignan à provoquer l'avis du conseil municipal de cette ville sur le projet de transfert du chef-lieu du département dans le délai maximum de trente jours, ensemble le certificat de remise de la seconde lettre au maire le 30 octobre et, en date du 28 novembre, la lettre du maire faisant connaître au préfet que le conseil municipal était convoqué pour le 4 décembre ;
Vu la délibération du conseil général du Var en date du 28 octobre 1974 adoptant le rapport de synthèse annexé à ladite délibération ;
Vu les autres pièces du dossier ;
Le Conseil d'Etat (section de l'intérieur) entendu,

Décète :

Art. 1^{er}. — Le chef-lieu du département du Var est transféré à Toulon.

Art. 2. — La sous-préfecture de Toulon est supprimée.

Art. 3. — Il est créé une sous-préfecture à Draguignan et une sous-préfecture à Brignoles.

Art. 4. — L'arrondissement de Toulon comprend les cantons de : Le Beausset, Collobrières, La Crau, Cuers, Hyères, Ollioules, Saint-Mandrier, La Seyne-sur-Mer, Six-Fours-la-Plage, Solliès-Pont, les neufs cantons de Toulon et celui de La Valette-du-Var.

Art. 5. — L'arrondissement de Draguignan comprend les cantons de Callas, Comps-sur-Artuby, Draguignan, Fayence, Fréjus, Grimaud, Lorgues, Le Luc, Le Muy, Saint-Raphaël, Saint-Tropez et Salernes.

Art. 6. — L'arrondissement de Brignoles comprend les cantons d'Aups, Barjols, Besse-sur-Issole, Brignoles, Cotignac, Rians, La Roque-Brussane, Saint-Maximin-la-Sainte-Baume et Tavernes.

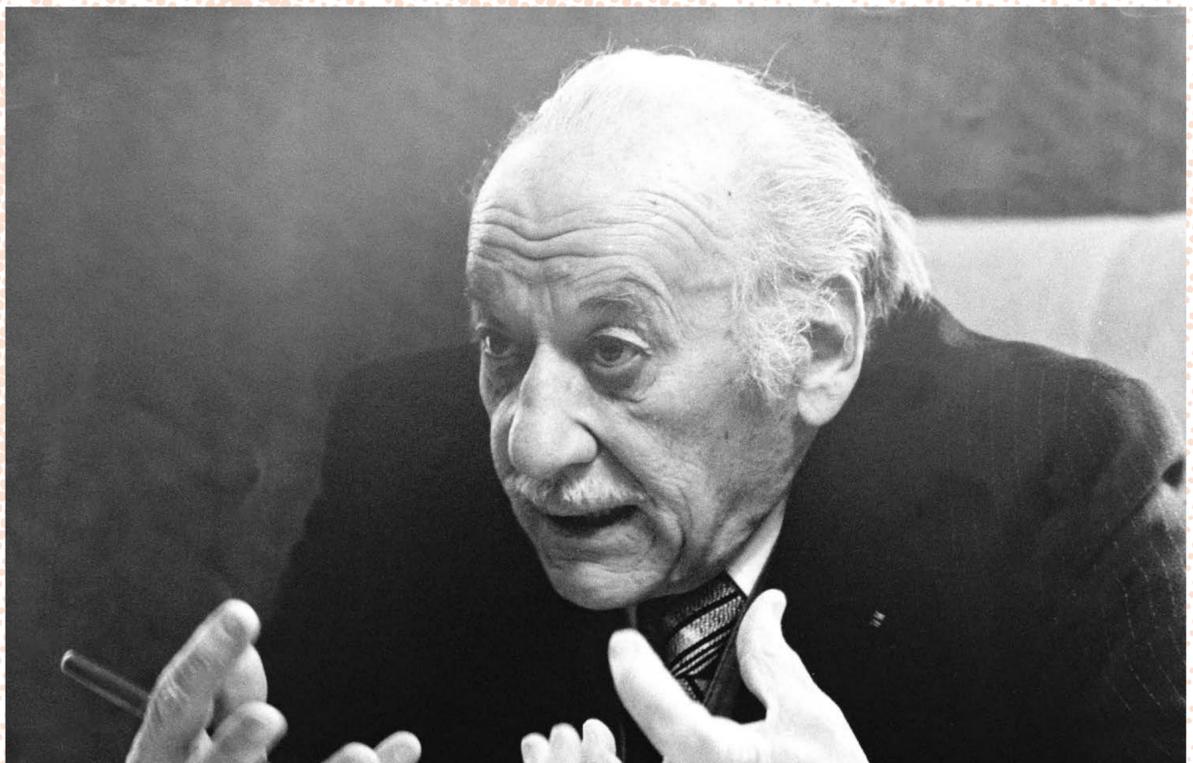
Art. 7. — Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française et qui, vu l'urgence, entrera immédiatement en vigueur.

Fait à Paris, le 4 décembre 1974.

JACQUES CHIRAC.

Par le Premier ministre :

Le Premier ministre, ministre de l'intérieur par intérim,
JACQUES CHIRAC.



“Le drame qui s’est joué à Draguignan a mis en évidence sous le couvert fallacieux de la loi, l’exercice de la tyrannie.”

Édouard Soldani, sénateur maire de Draguignan en 1974

“Il y avait un élan populaire, il y avait une union sacrée, contre ce décret scélérat qui a déséquilibré à jamais le paysage de l’Est varois. Pour Draguignan, ça a été un coup de poignard pour le territoire. Tout a flanché, tout a penché en direction de la côte.”

Richard Strambio, maire de Draguignan depuis 2014

“Sur commande, sur instruction du gouvernement et du préfet, on nous a demandé de prévoir des infrastructures d'accueil pour une population de 43 000 habitants à l'horizon 85, compte tenu de la présence, à Draguignan, de la préfecture et de ses annexes. Nous avons fait cette politique, tout cela parce que l'État nous l'a demandé... je vais plus loin : l'État nous a même aidé à les réaliser. Supprimant maintenant ce qui constitue un des pivots essentiels de l'économie dracénoise, il y a de la part du gouvernement et de ceux qui le représentent localement, abus de confiance à l'égard de la population dracénoise et escroquerie morale.”

Édouard Soldani, sénateur maire de Draguignan, le 17 novembre 1974



MANIFESTANT CONTRE LE TRANSFERT DE LA PRÉFECTURE

Les maires varois devant le ministère de l'Intérieur.

Les maires varois ont bloqué la circulation pendant près d'une heure autour de l'Elysée

Bref affrontement avec la police

- Les élus ont obtenu le soutien de M. Poher
- Démarches à la présidence de la République, au ministère de l'Intérieur, à l'Assemblée et au Sénat

EN PAGE 2, LE COMPTE RENDU DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL À PARIS, GUY FOREAU



VAR nice-matin

LE GRAND QUOTIDIEN D'INFORMATIONS DU SUD-EST ET DE LA CORSE.

VIOLENCE A DRAGUIGNAN

Une vingtaine de blessés, plus de cent voitures endommagées à la suite d'affrontements entre C.R.S. et manifestants hostiles au transfert de la préfecture

"Toulon, chef-lieu dès aujourd'hui" décide M. Jacques CHIRAC

Les entretiens franco-soviétiques s'ouvrent aujourd'hui à Rambouillet

GISCARD en Algérie en mars prochain

VACANCES DE NOËL : Rentrée le 6 janvier

Assurance auto

Les accidents matériels (jusqu'à 5000 F) règles plus rapidement

DECEMBRE

pour réaliser une « bonne affaire » Un promoteur lyonnais avait établi lui-même un certificat d'urbanisme trop intéressant : il se retrouve en prison

Tiercé

Vacances dans le Prix de Valence

Prognostics

1 Clusa

2 Bravo Tador W

3 Chéide

4 Cal

5 Bélier de Riez

6 Chéolète H



Les journées de décembre : la ville, champs de bataille



Boulevard Clemenceau 1974

“Mais la préfecture, dans une grande ville, qui est dans un grand centre industriel et commercial, c’est bien autre chose que le service des passeports ou le service des cartes d’identité.”

Maurice Arreckx, maire de Toulon

“Il est d’abord nécessaire du point de vue régional car il est bon que capitale économique et capitale administrative soient réunies.”

Aymeric Simon Lorière, député du Var

“La décision du gouvernement constitue son retour à la situation d’origine. Le transfert de la préfecture constitue une mesure de simplification administrative.”

Michel Poniatowski, ministre de l’Intérieur



Boulevard Clemenceau 1974



Boulevard Clemenceau 1974



Avenue Carnot 1974



Edouard Seldani 1974



La préfecture 1974



Décembre 1974, parking des allées d'Azéma



9 novembre 1974, blocage de l'autoroute A8



Octobre 1974, manifestation sur le boulevard Clemenceau



Devant la préfecture



Décembre 1974, devant la préfecture des manifestants face à un camion anti-émeute



Décembre 1974, usage de la crymogène par les CRS devant La Poste



Décembre 1974, tirs de lacrymogènes par les CRS depuis les jardins de la préfecture



Décembre 1974, CRS sur les marches de la préfecture



Décembre 1974, charge des CRS dans la préfecture



Décembre 1974, manifestants devant la préfecture



Parc Haussmann décembre 1974



Décembre 1974, incendie de véhicules sur le parking des allées d'Azéma

“J’ai eu le plaisir de recevoir un coup de téléphone vers les 15h, de Monsieur le ministre d’État Michel Poniatowski, qui tenait à nous indiquer qu’à sa demande, et je précise bien à sa demande, le gouvernement avait décidé le transfert de la préfecture du Var à Toulon. Comment voulez-vous que cette décision ne fasse pas plaisir à la ville de Toulon ?”

Henri Fabre, adjoint au maire de Toulon

“J’ai l’impression que c’est une opération politique et de diversion à la fois. Politique, elle consiste à créer les conditions nouvelles pour parvenir à changer la majorité du conseil général, opération qui a commencé déjà par le découpage des cantons et la création de ces 10 nouveaux cantons dans ce département.”

Philippe Giovanini, maire de La Seyne sur Mer



17 novembre 1974, tribune à laquelle se succèdent Edouard Saldani, Gaston Defferre et François Mitterrand.



Novembre 1974, tribune à laquelle se succèdent : Edouard Saldani, Gaston Defferre et François Mitterrand.

“C’est un évènement national car il s’agit de savoir si un gouvernement peut, à une époque où chacun réclame la décentralisation, la capacité pour une population de se décider elle-même, la régionalisation, décider tout, tout seul sans consulter personne. Draguignan est le premier exemple, ou tout au moins le plus significatif et c’est en ce sens que toute la France est concernée. On peut s’interroger sur ses raisons véritables (*ndlr* : le gouvernement) : avoir éliminé Draguignan, peut être aussi les choix politiques de Draguignan et de sa région, n’est pas indifférent à cette décision arbitraire. Cela a été indument politisé”.

François Mitterrand, député



Arrivée de : Edouard Saldani, Gaston Defferre et François Mitterrand.



30 septembre 1974, Edouard Saldani au parc Hausmann.

“Je voudrai rappeler que les préfectures maritimes et les préfectures administratives, ne sont jamais dans la même ville. Pourquoi le ferait-on pour Toulon ? Pourquoi cette exception pour Toulon ? Pourquoi est-ce qu’ici, on enlèverait à cette ville l’activité qui est la sienne, parce qu’elle est une ville administrative ? Ce serait déséquilibrer plus gravement encore le département du Var”

Gaston Defferre, maire de Marseille et président de la Région PACA



28 septembre 1974, marche des Dracénois contre le transfert.



30 septembre 1974, CRS dans la préfecture.



30 septembre 1974, CRS dans la préfecture.



30 septembre 1974, occupation du parc Hausmann par des anarchistes pour éviter que les hélicoptères se basent.



28 septembre 1974, marche des Drocois contre le transfert.

“C’était un coup d’éclat dont on se demande l’utilité, c’était un coup d’éclat politique. Maintenant je suis sûr qu’on ne referait plus.”

Georges Gayol, historien, auteur de *“C’était notre Draguignan”*

“Le comportement d’Édouard Soldani à l’endroit des institutions de l’État en général, et de mes prédécesseurs en particulier, a certainement joué un rôle dans cette décision, brutale, il faut le dire, dans la forme.”

Bernard Gérard, ancien patron de la DST, premier sous préfet de Draguignan



17 novembre 1974, les Drocois rassemblés sur le boulevard Clemenceau.



14 octobre 1974, manifestants devant la préfecture.



14 octobre 1974, manifestants devant la Poste.



17 novembre 1974, Drocois pendant les discours.



Édouard Soldani adresse aux Drocois sur le boulevard Clemenceau.



23 septembre 1974, Conseil municipal à la Maison des sports et de la jeunesse.



12 novembre 1974, manifestation des Drocois sur le boulevard Clemenceau.



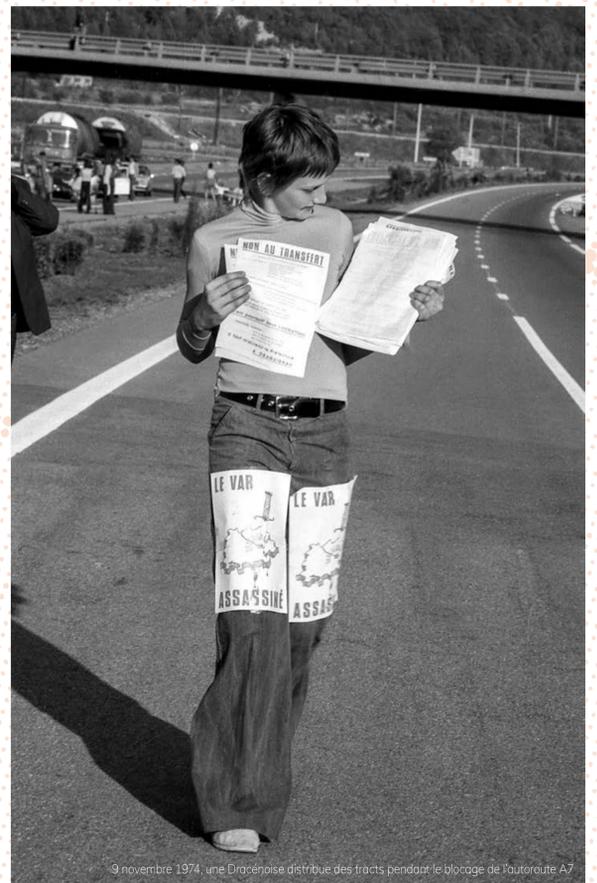
17 novembre 1974, François Mitterrand à la tribune.



17 novembre 1974, Édouard Soldani, Gaston Defferre et François Mitterrand sortant de la préfecture.



9 novembre 1974, une famille rejoint son véhicule lors du blocage de l'autoroute A8



9 novembre 1974, une Dracénoise distribue des tracts pendant le blocage de l'autoroute A7



Casque de garde matorie dans les mains de Dracénois



Une Dracénoise ramasse du bois sur un arbre abattu, près du parc Hausmann



Un homme armé devant la préfecture



Décembre 1974, Dracénoises devant le Café du Commerce



Décembre 1974, Dracénois rassemblés sur le boulevard Clemenceau



Draguignan rattachée Broives, la commune qui a été supprimée par un décret du 4 août 1970 afin de la créer en compagnie de Carcès



9 novembre 1974, blocage de la Nationale 7



Tas de graviers de 5000 m³ devant les grilles de la préfecture



Décembre 1974, rond-point de la préfecture



Décembre 1974, un salon de coiffure après les affrontements sur les allées d'Azémard



Ville de Draguignan

Ville de Draguignan - Direction de la Communication
Textes : Thierry Dalmas - Photos : Paul Teulade
Crédits photos : BNF/Gallica - Nice-Matin - Archives départementales du Var
Remerciements à Charly et Raoul Clairici pour leur contribution